

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance ordinaire du 9 avril 2024
à la Mairie de Montfort-le-Gesnois

Délibération n° 2024-04-25

<u>Date de convocation</u> : 5 avril 2024	<u>Le quorum étant atteint</u> :
<u>Président de séance</u> : Anthony TRIFAUT	Conseillers en exercice : 23
<u>Secrétaire de séance</u> : Yvette BULOUP	Présents : 17 Représentés : 4
<u>Affichée le</u> : 11/04/2024	Absents : 2 Non-participations : 0
	<u>Résultat du vote, au scrutin ordinaire</u>
	<u>et après débats contradictoires</u> :
	Votes pour : 21 Abstentions : 0
	Votes contre : 0 Non-participations : 0

Présents : Jules AUBERT, Yvette BULOUP, Philippe CHARPENTIER, Annick CHARTRAIN, Amandine CLEMENCE, Philippe COUDRAY, Christiane COULON, Stéphane FOUQUET, Léa GUYON, Milène LEPROUST, Emmanuelle LEROUX, Mélanie MACE, Laurent MAILLARD, Christian MAUCOURT, Emilie PERDEREAU, Marianne ROHART, Anthony TRIFAUT

Vote par procuration : Annie DARAULT donne pouvoir à Christiane COULON, Didier DREUX donne pouvoir à Stéphane FOUQUET, Marie-Line FOUCHER donne pouvoir à Anthony TRIFAUT, Mickaël PLAIS donne pouvoir à Amandine CLEMENCE

Absents excusés : Jonathan REYT et Gaëtan RENAULT

Absents non représentés : Néant

Mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du réseau assainissement de la rue de la Vallée

La commune a validé son schéma directeur assainissement. Celui-ci met en avant un programme de travaux s'étalant sur les huit prochaines années par ordre de priorité.

La rue de la Vallée (sur tout son linéaire) et son réseau d'assainissement sont concernés par des travaux de renouvellement en raison du caractère intrusif de ce dernier en termes d'eau claire parasite permanente et météorique. Un programme de voirie est également prévu dans cette même rue.

Ainsi, avant la réalisation des enfouissements de réseaux et l'aménagement définitif de ce secteur, la collectivité souhaite procéder au renouvellement de l'assainissement eaux usées. Le budget prévisionnel des travaux de ce secteur en phase "schéma directeur" est de 420 000€ HT. L'objet de ce marché concerne la conception et le suivi des travaux sur ce réseau d'assainissement eaux usées.

Dans ce cadre, la mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à la société SAFEGE située à la Chapelle-Saint-Aubin.

Exécution de la mission de maîtrise d'œuvre comportant les éléments de mission suivant :

- AVP/PRO : Avant-Projet / Projet
- ACT : Assistance à la passation des contrats de travaux
- VISA : Visa des plans d'exécution
- DET : Direction de l'Exécution des Travaux
- AOR : Assistance aux Opérations de Réception

Le montant de cette mission s'élève à **40 320 € TTC**.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la proposition de SAFEGE pour sa mission de maîtrise d'œuvre et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Anthony TRIFAUT



A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Anthony Trifaut.

Le Secrétaire de Séance
Yvette BULOUP



A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Yvette Buloup.